

Avenir d'enfants verse 11,5 M\$ en soutien à 66 communautés locales et près de 12,5 M\$ pour des projets en transfert de connaissances

Montréal, le 20 juin 2011 - **Avenir d'enfants** est fier d'annoncer son soutien financier à 66 regroupements de partenaires locaux, situés dans autant de communautés locales dans 16 régions du Québec pour un total de plus de 11,5 M\$. Plus de 160 000 enfants de 0 à 5 ans vivent dans ces communautés. Ces regroupements réunissent des municipalités, des services de garde, des établissements de santé et services sociaux, des écoles et des organismes communautaires pour un total de plus de 1000 organismes partenaires.

Il est à noter que 25 de ces regroupements en sont à une première demande. Par ailleurs, 44 autres regroupements sont en lien avec **Avenir d'enfants** et devraient déposer une demande de financement au cours de la prochaine année.

Comme l'a déclaré la directrice générale, Mme Lyse Brunet : « Un an et demi après la création d'**Avenir d'enfants**, nous nous réjouissons de l'engouement des partenaires locaux à mettre en place des activités et des initiatives pour les jeunes enfants. Il s'agit par exemple d'activités de stimulation du langage, de transition du CPE vers l'école, de soutien et de réseautage des parents, etc. On constate une croissance de 60 % du nombre de communautés engagées en six mois, une preuve que la petite enfance fait partie des priorités des acteurs locaux. »

Soutien au transfert de connaissances

Avenir d'enfants apporte un soutien financier à 13 projets en transfert des connaissances dont cinq nouveaux pour un investissement total de près de 12,5 M\$. Tous ces projets ont pour objectif de mieux outiller les intervenants afin que leurs initiatives auprès des enfants, particulièrement ceux vivant en situation de pauvreté, contribuent à une entrée scolaire réussie. En voici une brève description.

Acquisition et transfert des connaissances en pédiatrie sociale en communauté

Porté par la Fondation du Dr Julien, ce projet vise à développer un continuum de formation en pédiatrie sociale en communauté pour transférer et intégrer à la pratique les connaissances, habiletés et attitudes en développement des enfants appliquées depuis 20 ans dans ses centres. Il s'agit de formation universitaire, formation continue des professionnels et sensibilisation des communautés, parents et partenaires. D'une durée de trois ans, le soutien offert s'élève à 1,5 M\$.

Initiative AIDES (Action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité)

Mené par une équipe de chercheurs universitaires sous la direction de Claire Chamberland, ce projet vise une adaptation québécoise du cadre de référence existant au Royaume-Uni pour améliorer l'aide et la protection de l'enfance. Il s'agit d'une approche concrète fondée sur une analyse des besoins des enfants et sur la participation active des parents. D'une durée de un an, le soutien offert s'élève à 448 705 \$.

La Maison Bleue, un modèle en périnatalité à multiplier!

La Maison Bleue va procéder à une étude en profondeur de son modèle intégré de services en périnatalité. Le projet inclut une évaluation de son impact sur la population cible et un transfert des connaissances vers les établissements de santé et services sociaux et organismes œuvrant auprès d'une clientèle vivant en contexte de vulnérabilité pendant la période périnatale et les premières années de la vie des enfants. D'une durée de cinq ans, le soutien offert s'élève à 358 000 \$.

Améliorer la connaissance des intervenants

Porté par la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, ce projet vise à mieux soutenir les acteurs régionaux et locaux dans leurs actions favorisant le développement des tout-petits et leur préparation à l'école. Il s'agit d'améliorer leurs connaissances sur le parcours préscolaire des enfants montréalais et la réalité de leurs parents, tout particulièrement ceux issus de milieux défavorisés. D'une durée de deux ans, le soutien offert s'élève à 197 000 \$.

Guide sur la santé et le développement

Projet de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), il s'agit de réaliser une étude de faisabilité et un projet d'adaptation et de diffusion du guide *Mieux vivre avec notre enfant de 2 à 5 ans*. Des moyens précis pour rejoindre les parents vivant en situation de pauvreté devront être ciblés. D'une durée de un an, le soutien offert s'élève à 53 400 \$.

La liste des communautés et une brève description des projets soutenus est disponible sur le site d'Avenir d'enfants.

À propos d'Avenir d'enfants

Avenir d'enfants est l'organisme à but non lucratif (OBNL), issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, qui administre la contribution de ces deux partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants. Avenir d'enfants accompagne et soutient financièrement des communautés locales et des promoteurs dans des projets favorisant le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait un bon départ dans la vie.

Source :
Avenir d'enfants
Catherine Escojido
514 927-8807
escojido@avenirdenfants.org